

« Réhabilitation de forages à PÔ et TIÉBÉLÉ »

Il s'agit d'un projet de réhabilitation de forages en panne, destiné à prolonger l'action que DILÉ mène depuis quinze ans, dans le domaine de l'accès à l'eau potable, sur le territoire des communes de Pô et Tiébélé.

Les maires se sont engagés en tant que maîtres d'ouvrage.

Sur ces deux communes, environ 15 % des forages sont en panne ou abandonnés depuis plusieurs années.

Le nombre total de forages opérationnels est insuffisant pour répondre aux normes de l'O.M.S. compte tenu particulièrement de la dispersion de l'habitat de ces communes rurales (plus de 25 % de la population n'a pas accès à l'eau potable).

Ces difficultés de l'accès à l'eau entraînent de mauvaises conditions de vie familiale : salubrité et hygiène insuffisantes, allongement du temps de travail des femmes et difficulté de scolarisation pour les filles qui participent aux corvées d'eau.

Les moyens limités de ces communes ne leur permettent pas de lancer un projet de réhabilitation de forages en panne et rendent donc indispensable le recours à des partenaires financiers extérieurs.

Les maires de Pô et de Tiébélé comptent donc sur le partenariat de DILÉ pour sa réalisation.

Le projet prévoit :

1) d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable par la réhabilitation de forages en panne et ainsi de rétablir le nombre d'« équivalent point d'eau » par habitant, dans 43 villages et quartiers répartis sur ces deux communes, soit pour une population d'environ 30 000 à 35 000 habitants,

2) d'améliorer durablement la gestion du service de l'eau et l'entretien des infrastructures par la formation et la sensibilisation.

Les forages réhabilités seront équipés dans le respect des exigences nationales de protection des points de prélèvement d'eau et leurs superstructures comporteront un abreuvoir permettant d'alimenter le bétail en saison sèche. Ils apporteront aussi l'eau nécessaire à la culture potagère familiale.

Sur les 43 forages à réhabiliter :

- 25 ont plus de 25 ans (antérieurs à 1994), le forage le plus ancien datant de 1976 ;
- 16 ont été réalisés entre 1996 et 2010 ; deux ne sont pas datés.

Pour la réalisation des travaux, une société a été retenue : la Société des Forages du Nahouri, avec laquelle l'association DILÉ et ses partenaires locaux ont déjà collaboré par le passé et qui a donné pleine satisfaction quant à la qualité des ouvrages effectués et aux délais de réalisation.

Dans chaque village concerné, les habitants participeront aux travaux préparatoires (terrassement et apport de matériaux) à la réalisation de ces aménagements.

Afin d'accompagner la mise en œuvre du programme de réhabilitation de forages, les municipalités de Pô et de Tiébélé se sont engagées à mettre en place des formations pour les membres d'Associations d'Usagers de l'Eau (AUE), pour quatre maintenanciers pour la commune de Tiébélé et, pour la commune de Pô, des membres du bureau du conseil municipal, d'agents du service municipal de l'eau et de l'assainissement.

Le contrôle technique et la réception des ouvrages seront assurés par les services des communes de Pô et de Tiébélé, en relation avec M. Roger AKOUABOU, représentant local de DILÉ.

Les membres de DILÉ interviennent lors de missions assurées sur place, en vue de vérifier la bonne réalisation des opérations financées par notre association. Lors de ses missions, DILÉ continuera bien entendu à s'intéresser au bon fonctionnement des forages.

Le montant total des dépenses prévues pour le projet de réhabilitation de forages représentera un montant de quatre-vingt-neuf mille deux cent cinquante-six euros (94 000 €).